



CANADA

TREATY SERIES 1975 No. 21 RECUEIL DES TRAITÉS

FISHERIES

Exchange of Notes between CANADA and the UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

Moscow, January 24, 1975

In force January 24, 1975

PÊCHERIES

Échange de Notes entre le CANADA et l'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Moscou, le 24 janvier 1975

En vigueur le 24 janvier 1975

43 280633

b 3695769

43 280 631

b 3695745

EXCHANGE OF NOTES BETWEEN THE GOVERNMENTS OF CANADA AND THE U.S.S.R. EXTENDING AND AMENDING THE AGREEMENT ON CO-OPERATION IN FISHERIES IN THE NORTHEASTERN PACIFIC OCEAN OFF THE COAST OF CANADA SIGNED JANUARY 22, 1971, AS AMENDED

I

The Ambassador of Canada to the First Deputy-Minister of Fisheries of the Union of Soviet Socialist Republics

Moscow, January 24, 1975

EXCELLENCY,

I have the honour to refer to the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971⁽¹⁾, as amended and extended for two years by an exchange of notes done at Ottawa on February 15, 1973.⁽²⁾ In accordance with arrangements recorded in the Summary Records of the meetings of representatives of our two Governments held in Ottawa, November 21-25, 1974, and in Moscow January 23 and 24, 1975, I have the honour to propose, on behalf of the Government of Canada, that the Agreement be extended for a period of one year from February 19, 1975 and that Article VI, paragraph 2 of the Agreement be amended to replace Nanaimo with Port Alberni as a port of call for scientific research vessels of the Union of Soviet Socialist Republics.

If this proposal is acceptable to the Government of the Union of Soviet Socialist Republics, I have the honour to propose that this note, in English and in French, and Your Excellency's reply in Russian to that effect, shall constitute an Agreement between our two Governments to extend, as amended, the Agreement of January 22, 1971 on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, as extended and amended by the exchange of notes of February 15, 1973, for a further period of one year, and to propose that such agreement enter into force on February 19, 1975.

Accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

R. A. D. FORD
Ambassador

His Excellency V. M. Kamentsev
First Deputy-Minister of Fisheries of
the Union of Soviet Socialist Republics
MOSCOW.

⁽¹⁾ Treaty Series 1971/9
⁽²⁾ Treaty Series 1973/12

**ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DE L'U.R.S.S.
PROLONGEANT ET MODIFIANT L'ACCORD SUR LA COOPÉRATION EN
MATIÈRE DE PÊCHERIES DANS LE NORD-EST DE L'OcéAN PACIFIQUE AU
LARGE DE LA CÔTE DU CANADA, FAIT À MOSCOU LE 22 JANVIER 1971,
COMME MODIFIÉ**

I

*L'Ambassadeur du Canada au Premier Sous-Ministre des Pêcheries de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques*

Moscou, le 24 janvier 1975

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération en matière de pêcheries dans le Nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, qui a été fait à Moscou le 22 janvier 1971, modifié et reconduit pour deux années par un échange de notes fait à Ottawa le 15 février 1973. Selon les dispositions prises et reflétées dans les comptes rendus des réunions de représentants de nos deux gouvernements qui ont eu lieu à Ottawa du 21 au 25 novembre 1974, et à Moscou les 23 et 24 janvier 1975, j'ai l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Canada, que l'Accord soit prorogé pour une période d'un an à compter du 19 février 1975 et que le paragraphe 2 et l'Article VI de l'Accord soit modifié afin de remplacer Nanaimo par Port Alberni en tant que port d'escale pour les bateaux de recherche scientifique de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Si cette proposition est acceptable au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, en anglais et en français, ainsi que votre réponse en russe à cet effet, constituent entre nos deux gouvernements un accord qui aura pour effet de renouveler pour une période d'une année, sous une forme modifiée, l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération en matière de pêcheries dans le Nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada fait à Moscou le 22 janvier 1971, tel que modifié par l'échange de notes du 19 février 1973, et de proposer en outre que cet accord entre en vigueur le 19 février 1975.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

*L'Ambassadeur,
R. A. D. FORD*

Son Excellence V. M. Kamentsev
Premier Sous-Ministre des Pêcheries de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques
MOSCOU

⁽¹⁾ Recueil des traités 1971/9

⁽²⁾ Recueil des traités 1973/12

II

The First Deputy-Minister of Fisheries of the Union of Soviet Socialist Republics to the Ambassador of Canada

(Translation)

Moscow, January 24, 1975.

YOUR EXCELLENCY,

I have the honour to refer to your Note dated January 24, 1975 concerning the Agreement between the Government of the Union of Soviet Socialist Republics and the Government of Canada on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971, as amended and extended for two years by an exchange of Notes done at Ottawa on February 15, 1973, and to Summary Records of the meetings of representatives of our two Governments held in Ottawa, November 21 to 25, 1974, and in Moscow, January 23 and 24, 1975. I agree, on behalf of the Government of the Union of Soviet Socialist Republics, that the Agreement be extended for a period of one year from February 19, 1975 and that Article VI, paragraph 2 of the Agreement be amended to replace Nanaimo with Port Alberni as a port of call for scientific research vessels of the Union of Soviet Socialist Republics.

I have the honour to inform you that the Government of the Union of Soviet Socialist Republics agrees to regard your Note dated January 24, 1975, and this reply, as an Agreement between our two Governments to extend, as amended, for one more year, the Agreement on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada done at Moscow on January 22, 1971, as extended and amended by the exchange of Notes of February 15, 1973. The Agreement shall enter into force on February 19, 1975.

Please accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

V. M. KAMENTSEV
*The First Deputy-Minister of
Fisheries of the U.S.S.R.*

His Excellency R. A. D. Ford,
Ambassador of Canada to the U.S.S.R.

II

Le Premier Sous-Ministre des Pêcheries de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à l'Ambassadeur du Canada

(Traduction)

Moscou, le 24 janvier 1975

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 24 janvier 1975 au sujet de l'Accord entre le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur la coopération en matière de pêcheries dans le Nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971, modifié et reconduit pour deux années par un échange de Notes fait à Ottawa le 15 février 1973, et de me référer également aux comptes rendus des réunions de représentants de nos deux gouvernements qui ont lieu à Ottawa du 21 au 25 novembre 1974 et à Moscou les 23 et 24 janvier 1975. J'accepte, au nom du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, que l'Accord soit prorogé pour une période d'un an à compter du 19 février 1975 et que le paragraphe 2 de l'Article VI de l'Accord soit modifié afin de remplacer Nanaimo par Port Alberni en tant que port d'escale pour les bateaux de recherche scientifique de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques accepte de considérer votre Note du 24 janvier 1975 et la présente réponse comme constituant entre nos deux gouvernements un accord qui aura pour effet de renouveler pour une période d'un an, sous une forme modifiée, l'Accord sur la coopération en matière de pêcheries dans le Nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971, tel que prorogé et modifié par l'échange de Notes du 15 février 1973. L'Accord entrera en vigueur le 19 février 1975.

Veillez agréer, votre Excellence, l'expression de ma plus haute considération.

*Le Premier Sous-ministre
des pêches de l'U.R.S.S.
V. M. KAMENTSEV*

Son Excellence R. A. D. Ford
Ambassadeur du Canada en U.R.S.S.

Le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques à l'Ambassadeur du Canada

(Traduction)

Moscou, le 24 janvier 1975

15701, 24 janvier 1975

CONSEIL DES MINISTRES

VOTRE EXCELLENCE

Il est honoré de me référer à votre Note du 24 janvier 1975 au sujet de l'Accord entre le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur la coopération en matière de pêches dans le Nord-est de l'Océan Pacifique au large de la côte du Canada. L'Accord a été signé le 22 janvier 1975 et est entré en vigueur le 19 février 1975. Le 22 janvier 1975, l'Accord a été signé par le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Premier-Sous-Ministre des Pêches du Canada. L'Accord a été signé par le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Premier-Sous-Ministre des Pêches du Canada le 22 janvier 1975. L'Accord a été signé par le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Premier-Sous-Ministre des Pêches du Canada le 22 janvier 1975. L'Accord a été signé par le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Premier-Sous-Ministre des Pêches du Canada le 22 janvier 1975. L'Accord a été signé par le Premier-Sous-Ministre des Pêches de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Premier-Sous-Ministre des Pêches du Canada le 22 janvier 1975.

Je vous prie d'agréer, votre Excellence, l'assurance de ma haute
célérité et de mon profond respect.

Veuillez agréer, votre Excellence, l'assurance de ma haute
célérité et de mon profond respect.

Le Premier-Sous-Ministre
des Pêches de l'U.R.S.S.
V. M. KAMMENTSEV
Prof. B. S. KAMMENTSEV
R. S.S.U. est et était le représentant

Son Excellence R. A. D. Fort
Ambassadeur du Canada en U.R.S.S.

FISHERIES

© Ministère des Approvisionnement et Services Canada 1975
 Les droits par le droit
 Imprimé en français
 Approvisionnement et Services Canada
 Ottawa, Canada K1A 0S2
 en deux volumes
 No de catalogue: E3-1975/11
 ISBN 0-600-0498-4
 Prix: Canada: \$5.50
 Autres pays: \$6.00
 Prix sujet à change sans avis préalable
 In force January 24, 1975

© Minister of Supply and Services Canada 1975
 Available by mail from
 Printing and Publishing
 Supply and Services Canada
 Ottawa, Canada K1A 0S2
 in through your bookseller
 Price: Canada: \$5.50
 Other countries: \$6.00
 Catalogue No. E3-1975/11
 ISBN 0-600-0498-4
 Price subject to change without notice

PÊCHERIES

Echange de Notes entre le CANADA et l'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Moscou, le 24 janvier 1975

En vigueur le 24 janvier 1975

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092352 5

© Minister of Supply and Services Canada 1976

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1976

Available by mail from

En vente par la poste:

Printing and Publishing
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Imprimerie et Édition
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

or through your bookseller

ou chez votre libraire.

Catalogue No. E3-1975/21
ISBN 0-660-00498-4

Price: Canada: \$0.50
Other countries: \$0.60

N° de catalogue E3-1975/21
ISBN 0-660-00498-4

Prix: Canada: \$0.50
Autres pays: \$0.60

Price subject to change without notice

Prix sujet à changement sans avis préalable